



Un juriste qatari a pris la parole pour apporter quelques éclairages sur l'affaire Samuel Eto'o Fils.

Après avoir agressé un célèbre youtubeur algérien (Sadouni SM), à l'issue du match Brésil-Corée du Sud (4-1) de lundi dernier, Samuel Eto'o a présenté ses [excuses dans un communiqué](#) publié sur ses réseaux sociaux.

Seulement, au sein de l'opinion publique, les uns comme les autres s'interrogent. Que risque réellement Samuel Eto'o qui a agressé violemment ce fan algérien.

[237actu.com](#) s'est intéressé aux éclairages d'un juriste qatari. Au Qatar, selon l'article 308 du code pénal, quiconque commet une agression entraînant un handicap ou une incapacité de travail de plus de 20 jours est puni d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à deux ans de prison et d'une amende de 10 000 riyals qatariens (environ 1 800 000 FCFA).

La victime d'Eto'o n'ayant aucune blessure, Samuel Eto'o devrait écoper d'une amende de 500 riyals qatariens (environ 85 000 FCA).